



MAISON DE LA CULTURE D'AMIENS  
Pôle européen de création et de production

# Appel à candidature

Création d'un jardin  
sur le parvis de la Maison de la Culture d'Amiens

Dossier à renvoyer avant le 7 décembre 2017



**Appel à projets Jardin parvis MCA**  
Maison de la Culture d'Amiens  
Place Léon Gontier - CS 60631  
80 006 AMIENS cedex 1  
FRANCE  
[parvis.mca@gmail.com](mailto:parvis.mca@gmail.com)

## 1. Contexte général

Amiens est située au cœur d'une métropole qui totalise 180 000 habitants, c'est une ville de la reconstruction, reconnue pour la richesse de son patrimoine (architectural, archéologique, monumental, paysager). Au début des années 90 la municipalité initie d'importants chantiers qui visent à requalifier les espaces publics et à régénérer le tissu urbain : création de parcs et jardins – dont le parc Saint-Pierre – piétonisation et végétalisation du cœur de ville, implantation du projet d'université dans le quartier Saint-Leu, réhabilitation d'une ancienne teinturerie en école d'art. Simultanément, la municipalité, dans le cadre d'une convention de ville signée avec le Ministère de la Culture, initie une vague de commandes artistiques qui constituent aujourd'hui un ensemble conséquent d'œuvres d'art, lesquelles ponctuent les espaces clés du territoire, depuis le Musée de Picardie jusqu'au Cirque Jules Verne, en passant par le quartier Saint-Leu ou les quartiers d'Amiens Nord. Ainsi, au cours de leurs déplacements, habitants et promeneurs peuvent découvrir les créations d'artistes de leur temps : Sol Le Witt, Balkenhol, Séchas...

Aujourd'hui, Amiens Métropole a orienté ses ambitions culturelles vers les thématiques du cadre de vie, du vivre ensemble, des arts de la rue... La régénération urbaine s'exprime par une politique attentive aux quartiers périphériques, lesquels sont tous dotés d'un équipement culturel. La reconversion de la citadelle en campus universitaire du centre-ville, la démarche de labellisation « Pays d'art et d'histoire » et « Jardin remarquable » pour le jardin des plantes, celle de « Ville fleurie » (label 4 Fleurs CNVVF), et, tout récemment, le projet de transport urbain sont autant d'éléments moteurs et de points d'appui sur lesquels les politiques publiques développent une approche intégrée et transversale du vivre ensemble.

L'appel à candidature vise à développer et repenser la place de la nature en ville : l'étude artistique soutenue par le Ministère de la Culture, Direction Générale de la Création Artistique est relayée par la Drac Hauts-de-France. Son programme s'articule au projet d'arrêt de bus programmé en périphérie du parvis réalisé dans le cadre du chantier de transport urbain des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Il vient aussi s'articuler au projet d'arrêt de bus programmé en périphérie du parvis réalisé dans le cadre du chantier de transport urbain des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Le projet de BHNS amiénois n'est pas seulement un projet de déplacement urbain optimisé, il permet de repenser la ville en profondeur par les axes qu'il emprunte.

4 lignes de bus à haute vitesse commerciale et à fort cadencement vont sillonner la ville et offrir aux usagers un mode de déplacement efficace.

Au-delà, le projet cherche l'exemplarité environnementale, notamment en faisant le choix de bus électriques sur la majorité du réseau et en redessinant l'espace public pour apporter plus de confort aux modes doux (marche et vélo) ainsi qu'à la végétation urbaine, de la strate herbacée à la strate arborée.

Le site est actuellement desservi par le bus : lignes L1, L3, L4, X11, B6 et B913. Il le sera aussi par le BHNS d'ici à 2019.

## 2. Maison de la Culture d'Amiens : contexte architectural et projet culturel

### La place Léon Gontier

La Maison de la Culture d'Amiens (MCA) est située au 2 place Léon Gontier, à proximité du centre piétonnier de la ville.

La MCA et son parvis de 1965 recouvre un parking souterrain qui est livré avec l'équipement. La MCA se trouve à l'angle d'un carrefour dédié à la voiture. L'équipe municipale de Gilles de Robien, maire de l'époque lance le grand projet de rendre le centre-ville piétonnier en 1989. En 1993 la place Léon Gontier est remaniée pour offrir un parvis agrandi dédié au piéton.

L'équipe municipale actuelle a inscrit dans une programmation pluri-annuelle la connexion de l'espace piétonnier de l'Hôtel de Ville au Coliseum en aménageant les rues concernées (rue Gresset, rue de Cerisy, rue Marc Sangnier).

Une station Vélam et des accroches de vélos sont également mises à disposition sur la place qui fait face à l'entrée principale.

### **La Maison de La Culture d'Amiens**

La Maison de la Culture d'Amiens est la première construite en France. Conçue par les architectes Pierre Sonrel, assisté de Jean Duthilleul et Marcel Gogois, elle fut inaugurée le 19 mars 1966 par André Malraux, alors Ministre des Affaires Culturelles.

En 1989, les architectes Gilles Duez et Van Hoa Huu, associés à l'urbaniste Gilles Gaignard et au scénographe Igor Hilbert, transformèrent, modernisèrent et agrandirent le bâtiment existant. Les façades furent alors enveloppées d'une écharpe de verre bleu, leur donnant une rotondité nouvelle. Le rez-de-chaussée fut largement vitré et offre aujourd'hui la possibilité d'être traversé de part en part.

Par la configuration de ses volumes, son implantation à l'un des principaux carrefours du cœur de ville, la Maison de la Culture occupe une position urbaine structurante. Son architecture novatrice fait signe à l'ensemble des habitants et marque de façon inédite la présence de l'équipement culturel qui irrigue l'ensemble des populations d'une programmation artistique ambitieuse, riche en temps forts et attentive à tous les publics.

L'édifice se distribue suivant un ample périmètre qui accueille l'ensemble des domaines d'expression lesquels se renouvellent au fil des saisons (cf. plan de situation, annexe 1).

Aux pieds de la façade principale, celle par où se fait l'accès des visiteurs, un ample parvis minéral se déploie en une esplanade en granit.



### **Les espaces intérieurs de la Maison de la Culture en relation avec la place**

- Le hall d'entrée dessert l'espace d'accueil, la billetterie, les bureaux du service des relations publiques, la caisse d'entrée à la salle de cinéma « Orson Welles », le café et la salle d'exposition Giacometti.

- Le café de la Maison de la Culture, Côté Jardin propose une restauration légère, un salon de thé mais aussi des expositions, des lectures... Il offre, avec ses larges baies vitrées, une vue dégagée sur le parvis : l'été, le public peut manger ou boire en terrasse sur la place Léon Gontier.

### **Le projet culturel de la Maison de la Culture d'Amiens**

Expression d'une ambition en matière de politique de soutien à la création et à la diffusion artistique, investie des multiples missions liées au développement et à la sensibilisation des publics, la Maison de la Culture d'Amiens – seule scène nationale du département – se doit d'être un « foyer » de découvertes qui rayonne sur la Métropole et au-delà. Par son statut, sa fonction sociale et ses missions, elle contribue au développement culturel du territoire, à son attractivité.

Engagée depuis son origine, en faveur des artistes émergents ou reconnus, elle est un symbole de l'histoire

de la décentralisation. Fidèle au projet de Malraux de couvrir tous les champs de la création (spectacle vivant, arts visuels, cinéma, édition discographique et plus récemment paysage), elle obtient en 2016 le label de Pôle européen de création et de production.

Outre ses missions de création et de diffusion, la Maison de la Culture s'engage aussi, par une politique tarifaire adaptée et par de multiples actions culturelles (rencontres avec les artistes, ateliers, conférences...), à favoriser l'accès aux œuvres au plus grand nombre.

### **Le festival *Art, villes & paysage***

En 2010, sous l'impulsion de son directeur Gilbert Fillinger, la MCA initie un festival de jardins et d'installations plastiques dans les Hortillonnages près d'Amiens. Ce festival contribue à développer et faire connaître l'identité verte et naturelle de l'agglomération amiénoise.

Dans le cadre de l'édition 2016 de ce festival, un jardin éphémère a été construit sur le parvis par le service des espaces verts de la métropole amiénoise.

## **3. Le parti de la commande artistique**

La mise en œuvre d'une démarche de commande artistique est un signe fort envisagé comme un atout pour le projet de la MCA et celui du territoire sur lequel elle rayonne. Cette initiative, largement inspirée par une pratique d'ouverture et de partage des ressources, vise à qualifier la place tout en proposant une poétisation de l'espace public.

La formulation des attentes prend en compte les caractéristiques du projet culturel, son identité artistique autant que la morphologie du bâtiment et le contexte environnemental, urbain, humain, social et culturel dans lesquels puiser ou convoquer une symbolique particulière, un imaginaire.

Compatible avec les missions de la MCA la proposition, par son parti, sera l'expression d'une démarche d'innovation, se faisant l'écho des enjeux qui traversent nos sociétés autant que ceux énoncés dans le projet de ville. Elle sera susceptible de relayer l'ADN de « cette cathédrale de la culture » imaginée et créée par Malraux, notamment les questions que nous posent aujourd'hui les artistes dans notre quotidien : celles liées au vivre ensemble, à la biodiversité, au développement durable ou tout simplement, celles nées de la disparité des pratiques d'urbanité.

La proposition sera adaptée et compatible avec la fonctionnalité des abords immédiats, parvis et espaces périphériques. Compatible avec l'esprit d'ouverture de son architecture, elle respectera les vues perspectives sur la MCA, sa lisibilité comme son accessibilité autant que celle des espaces périphériques. Ainsi, elle est adaptée à la morphologie des bâtiments qui ceinturent la place.

L'intervention introduit une présence végétale qui crée une continuité avec l'espace piéton, ouvre des perspectives vers le parc de La Hotoie (zoo) et la place Cerisy (projets urbains non arrêtés qui se développeront à terme – cf carte des enjeux en annexe 2).

Le jardin du parvis marquera l'accès à la MCA, soulignera sa présence tout en qualifiant la future station de bus qu'il articulera au parvis de sorte à proposer un accueil de qualité adapté aux voyageurs. Il introduit des notions d'accueil et d'hospitalité aux voyageurs, autant qu'aux promeneurs et piétons, les incitant au mouvement vers la façade de la MCA ou les invitant à s'y retrouver. Ponctuation autant que respiration, la proposition est une invitation à ralentir, à se poser.

L'intervention pourra être appréhendée en tant que marqueur spatial, temporel et culturel : elle pourra contribuer à l'orientation, comme au repérage, à l'identification voire à la reconnaissance... Par sa portée symbolique elle est une contribution aux rencontres, aux relations comme aux contacts entre les humains, la cité et la multiplicité des expressions qui la constituent et s'y déclinent.

Par ses configurations physiques, plastiques, symboliques, la proposition peut être à la fois un vecteur ou un amplificateur du projet culturel ou citoyen proposé aux habitants.

C'est également une intervention qui, par son parti et les configurations de son organisation, peut offrir un point de vue, enrichir un service, intensifier l'espace. Elle peut être un élément capable de relayer une fonctionnalité, faciliter l'accessibilité. Par sa conception et sa réalisation, elle sera appréhendée facilement, répondra aux attentes de plasticité et d'ergonomie des déplacements et de repos.

La ville d'Amiens étant engagée dans une labellisation « Destination pour tous », il est en effet important de respecter les conditions matérielles d'accessibilité au site. Elle doit aussi répondre aux contraintes et au

respect des normes de sécurité. Sa mise en œuvre autant que sa maintenance ne susciteront pas de problème de gestion ou de charges spécifiques.

Le jardin sera agencé en continuité avec l'espace piétonnier : ponctuation de matières et de textures, il contribue à atténuer la présence de la circulation routière, apaise les rythmes.

Sa dimension « performative » d'œuvre lui sera reconnue dans la mesure où elle permettra d'intensifier un aspect des enjeux portés par le projet culturel de la MCA. Porteuse d'innovation, cette présence expressive, inédite ou poétique, sera compatible avec le contexte culturel du territoire et les grandes orientations développées par le projet de ville.

## 4. Le contexte de mise en œuvre

Le plan en annexe 3 donne le périmètre d'intervention à traiter a minima.

Le candidat (ou l'équipe) présélectionné(e) produira un avant-projet qui sera ensuite transcrit en projet opérationnel par les services de la Ville d'Amiens, avec l'assistance de l'équipe. Les éléments ne relevant pas d'un aménagement courant de l'espace public devront être intégralement suivis par le candidat / l'équipe retenu(e).

La proposition prendra en compte les contraintes liées aux réseaux souterrains, au parking en ouvrage sous la MCA, aux exigences de maintien des circulations, notamment les pompiers, véhicules de secours, véhicules d'entretien et maintenance de la place (cf. les annexes jointes).

L'alignement de tilleuls palissés fait partie intégrante de la place et ne peut pas être modifié.

L'intention artistique pourra envisager des modifications relatives au sol, au végétal, au mobilier urbain et à l'éclairage.

### **Le calendrier**

7 décembre 2017 (23h59) : Date limite de candidature

Semaine du 11 décembre 2017 : Réunion du jury

Le jury se réserve le droit d'auditionner un ou plusieurs candidats avant publication des résultats.

21 décembre 2017 : Publication des résultats

Décembre 2017 / janvier 2018 : Visite du site avec l'équipe sélectionnée, rencontres avec la MCA, la collectivité et la maîtrise d'œuvre BHNS

5 mars 2018 Rendu du stade avant-projet chiffré et détaillé

Le candidat (ou l'équipe artistique) retenu(e) devra alors préciser :

- les données techniques (schéma, plans ou maquettes ; dimensions ; matériaux et équipements)
- un budget prévisionnel détaillé des coûts de production et d'installation

Automne 2018 : réalisation de la station jardin définitive par les services de la Métropole, avec l'assistance de l'équipe

Février 2019 : inauguration du jardin et de la station BHNS

### **Budget de production alloué à la réalisation de l'œuvre**

Le budget de réfection de la place est au global de 250 000 € TTC. Il comprend une intervention de rejointoiement de la surface pavée conservée ; le solde servant à la réalisation de l'œuvre paysagère sur la place et à son suivi.

### **Rémunération du candidat sélectionné**

Le candidat / l'équipe sélectionné(e) recevra une rémunération forfaitaire de 9 200 € HT incluant des honoraires de droits d'auteurs et tous les frais divers afférents à sa candidature.

## 5. Les modalités de sélections

### Conditions et critères d'éligibilité

Cet appel à projets s'adresse aux paysagistes, architectes, artistes, designers.  
Sont exclus de cette consultation les personnes participant au jury et leur famille.  
Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives.

### Modalités de sélection

Les organisateurs réunissent un jury composé de personnes qualifiées : paysagistes, architectes, représentants des collectivités (Amiens Métropole, Ministère de la Culture...) et des acteurs culturels et d'aménagement de l'espace public.

Les dossiers de candidature seront évalués et sélectionnés par ce jury.

Le jury fera un choix sur dossier, en fonction des critères suivants :

- Proposition artistique et prise en compte des enjeux contextuels : 50%
- Qualité artistique du parcours du candidat : 25%
- Faisabilité technique et budgétaire : 25%

### Dossier de candidature

Les dossiers devront être rédigés en français ou en anglais.

Le dossier de candidature est composé de :

- une note d'intention de cinq pages maximum pouvant inclure des schémas et incluant obligatoirement un plan au 1/500e.
- un dossier artistique actualisé de dix pages maximum comprenant la démarche générale de l'artiste ou du collectif accompagné de visuels légendés relatifs à une sélection d'œuvres.
- un curriculum vitae du candidat /ou de l'équipe candidate
- la fiche d'inscription en annexe complétée

**Ce dossier est à envoyer au plus tard pour le 7 décembre 2017 (avant 23h59).**

en format numérique à l'adresse suivante : [parvis.mca@gmail.com](mailto:parvis.mca@gmail.com)

**ET**

en format papier à l'adresse suivante :

Appel à projets Jardin parvis MCA  
Maison de la Culture d'Amiens  
Place Léon Gontier - CS 60631  
80 006 AMIENS cedex 1  
FRANCE

## 6. Les annexes

Liste des annexes téléchargeables sur le lien :

<http://www.maisondelaculture-amiens.com/wp/wp-content/uploads/annexe-fr.zip>

- Annexe 1 : Plan de situation
- Annexe 2 : Carte des enjeux
- Annexe 3 : Plan topographique
- Annexe 4 : Plan des réseaux à titre indicatif
- Annexe 5 : Eléments relatifs à l'ouvrage souterrain
- Annexe 6 : Projet BHNS
- Annexe 7 : Plan autocad
- Annexe 8 : Fiche d'inscription à compléter